

Agent de Sécurité Magasin

Prévention Vols

L'Agent de Sécurité Magasin Prévention Vols est un agent de sécurité qui participe à un travail de surveillance, dans les établissements recevant du public dont l'activité exclusive est la vente, en vue d'éviter les vols et les actes de malveillance. Son activité s'exerce à l'intérieur de l'établissement.

Il exerce une mission de prévention et/ou de dissuasion à l'intérieur de la surface de vente. Il n'entre pas dans la mission de l'agent de vérifier la pertinence des moyens de paiement présentés par le client, ainsi que de procéder à la vérification des pièces d'identité.

Cet agent n'est pas soumis au port obligatoire de l'uniforme tel que prévu par la réglementation en vigueur.

Ses missions

Les Agents de Sécurité Magasin Prévention Vol ont pour missions de :

- Lutter contre la démarque inconnue en identifiant précisément les individus suspectés de vol
- Rechercher tout indice susceptible de le renseigner sur les comportements frauduleux des personnes présentes sur la surface de vente
- Prévenir l'Agent « entrée sortie » des individus repérés
- Confirmer à l'Agent « entrée sortie » l'acte délictueux présumé
- Rédiger un rapport de ses constatations sur les documents prévus à cet effet, renseigner la main courante ou tout autre support existant.

Les Agents ne doivent en aucun cas exercer d'autres missions que celles-ci.